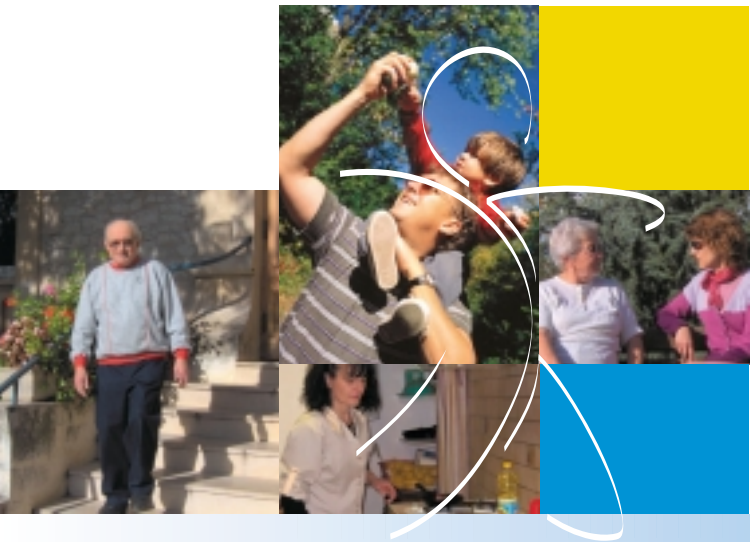


CIAS de Vélines

L'action sociale en Vélinois



*Bonneville
Fougueyrolles
Lamothe Montravel
Montazeau
Montcaret
Nastringues
St Antoine de Breuilh
St Michel de Montaigne
St Seurin de Prats
St Vivien
Vélines*



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Vélines est présent pour apporter son aide à tous les habitants des 11 communes du Vélinois adhérentes, quels que soient leur âge et leurs conditions.

- > Un coup de pouce ponctuel pour remplir un imprimé, écrire un courrier administratif,
- > Un conseil pour savoir à qui s'adresser face à un problème ou simplement pour faire valoir ses droits,
- > Une situation délicate qui nécessite une prise en charge particulière et l'intervention de professionnels qualifiés,
- > Un moment difficile pour lequel un accompagnement et un soutien sont importants...

...l'équipe du CIAS peut intervenir et vous aider directement ou en vous mettant en relation d'autres interlocuteurs.

L'action sociale du Vélinois

des services au plus près



>> Démarches administratives pour tous

- demande de Couverture Maladie Universelle (CMU),
- renseignements Caisse d'Allocations familiales et sécurité sociale,
- inscription et retrait des cartes de bus scolaires,
- aide pour remplir des papiers ou comprendre certains courriers reçus,
- orientation vers d'autres organismes adaptés à la situation présentée (emploi, santé, logement, social...).

>> Aides d'urgence face à des difficultés spécifiques

- délivrance possible de bons de secours (alimentaire, essence, factures électricité et eau...) après accord du Maire de votre commune et éventuellement d'une assistante sociale.

du quotidien

>> Services aux personnes

**familles, personnes seules
personnes âgées,
personnes handicapées.**

- une aide à domicile pour les tâches ménagères,
- une auxiliaire de vie pour accompagner à chaque moment de la journée (aide à la vie quotidienne, garde à domicile de jour, de nuit et de week-end).

*>> documents complets disponibles
à votre Mairie ou sur simple demande au CIAS,
précisant les services et les formules proposées.*

>> Portage de repas

**personnes âgées,
personnes handicapées**

- le CIAS vous oriente vers un traiteur local.

**Bénéficiez de
la réduction
d'impôt au titre
de l'aide à domicile**

>> Télé Assistance

personnes âgées, personnes handicapées.

- système de mise en relation téléphonique avec des secours par simple pression sur un médaillon

>> Sortie d'hospitalisation

CIAS **de Vélines**

L'action sociale en Vélinois



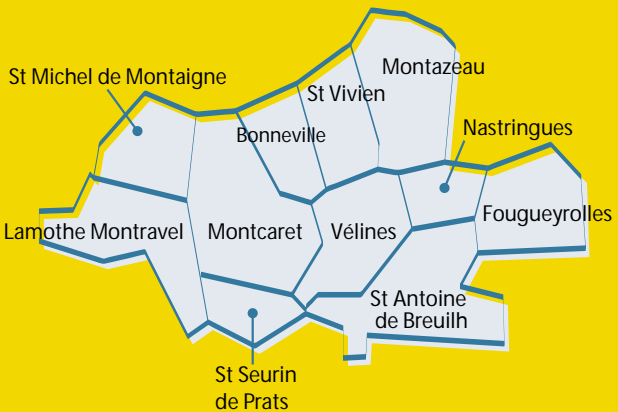
**Pour toutes vos questions ou pour
prendre un rendez-vous
n'hésitez-pas à contacter le CIAS au numéro
suivant :**

05 53 27 51 36

- du lundi au jeudi
de 8 heures à 17 heures
- le vendredi
de 8 heures à 13 heures
de 14 heures à 17 heures

Accueil à la Mairie de Vélines
aux horaires précisés ci-dessus
(rendez-vous conseillés).

**Le CIAS est un service public
auquel cotise et adhère votre commune.**



- Le CIAS de Vélines est géré par un syndicat intercommunal réunissant 11 communes du canton.

- Le CIAS de Vélines est adhérent de l'Union Nationale des Centres d'Action Sociale (UNCCAS) et affilié au réseau France Domicile.

CIAS

Mairie de Vélines - 24230 VÉLINES
T. 05 53 27 51 36 - Fax 05 53 27 39 46
cias.velines@wanadoo.fr